

Justificatif généré le 11/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/07/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=306252>

N° d'annonce :

618348

PHARMACIE SACLE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

Siège social : 98 rue du Chemin Vert 75011 PARIS

890 174 030 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 8 mars 2021, l'associé unique, la société : PHARMACIE DES LUMIERES, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, 119 rue du Chemin Vert 75011 PARIS, 890 561 111 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société PHARMACIE SACLE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société PHARMACIE SACLE à la société PHARMACIE DES LUMIERES.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHOCGn5K

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHOCGn5K>

